

Motion

Pour l'étude de l'accueil d'une édition de Wake Up and Run sur le territoire communal de la Ville de Thônex

Exposé des motifs

L'événement Wake Up and Run est aujourd'hui organisé dans plusieurs villes suisses et rencontre un succès croissant auprès d'un large public. Elle a eu lieu sur Carouge pour la première fois le 24 avril dernier.

Cette manifestation propose une course ou une marche populaire, accessible à toutes et tous, organisée tôt le matin dans une ambiance conviviale et non compétitive, suivie d'un moment de partage autour d'un petit-déjeuner.

Au-delà de l'aspect sportif, cet événement contribue à promouvoir :

- l'activité physique et la santé publique ;
- la convivialité et le lien social ;
- la valorisation des espaces publics ;
- l'attractivité et le dynamisme des collectivités qui l'accueillent.

La commune de Thônex dispose de nombreux atouts permettant d'envisager l'organisation d'un tel événement, notamment ses infrastructures sportives, ses parcours urbains et ses espaces verts.

Une telle manifestation pourrait également permettre de renforcer les collaborations avec les associations locales, les sociétés sportives ainsi que les acteurs économiques de la commune.

Dans cette perspective, il apparaît pertinent d'évaluer les conditions et la faisabilité d'un accueil de cet événement sur le territoire communal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

vu l'intérêt croissant pour les manifestations sportives populaires favorisant la santé et la convivialité ;

vu la volonté de promouvoir l'activité physique, le vivre-ensemble et l'attractivité de la commune.

vu les compétences communales en matière d'animation locale et de soutien à la vie associative ;

sur proposition du groupe PLR, le conseil municipal **invite le Conseil administratif** :

1. à évaluer les conditions nécessaires à l'organisation d'une édition sportive de type course à pied et/ou marche sur le territoire communal ou les Trois Chêne.
2. à étudier les parcours et infrastructures communales susceptibles d'accueillir cette manifestation dans des conditions adéquates de sécurité et de logistique
3. à examiner les implications financières, organisationnelles et sécuritaires d'un tel événement, ainsi que les possibilités de partenariats avec les sociétés locales et les acteurs économiques ;
4. à présenter à la commission sport un rapport sur l'opportunité et la faisabilité d'un accueil de cette manifestation à Thônex.

Pour le groupe PLR Thônex

Françoise Mancini

La motion amendée a été acceptée par :
22 voix pour, soit à l'unanimité



Thônex, le 10 juin 2026- /ck

(MM 26_07) cm-09/06/2026